



COMITÉ PARENTAL D'APPUI À L'ÉDUCATION

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 4 OCTOBRE 2016 à 19h

Local 30 (ancienne classe de musique : classe actuelle de Mme Tina)

Membres présents	Janice Babin, Rachel Haché, Lise Auffrey-Arsenault , Lucie Sonier, Stéphanie Friolet, Nadia Saulnier-Brideau, Annick Laforge, Jason Ferguson, Lynda Kadem, Cathy Cochet, Sébastien Rouchouse, Hélène Levesque (représentante des enseignants), Jolène Gaudet (directrice)
Membres absents	
Invités	
Heure d'ouverture de la réunion	19h04

1. Adoption de l'ordre du jour

Lise propose l'adoption de l'ordre du jour. Lucie seconde.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2016 (et suivis)

Suivis :

Deux communautés d'écoles vont créer quelques capsules vidéos afin de développer la résilience chez les enfants.

Les divers clubs offerts à l'école sont en train de se mettre en place. Les jeunes pourront s'y inscrire sous peu. (Club de robotique, ...) Le club de sciences est encore incertain étant donné qu'il n'y a pas de personne responsable volontaire pour l'instant. Lise fera un suivi auprès d'une personne potentiellement intéressée. Natasha St-Pierre pourra possiblement offrir ses services une fois par mois (environ).

Tous les cours d'éducation physique sont offerts à l'école. Aucun besoin d'aller ailleurs.

Lynda Kadem s'interroge au sujet de la décharge à signer en ce qui concerne l'utilisation de l'Internet à l'école. Mme Jolène explique qu'il est impossible pour l'école de garantir que tous les sites consultés par l'enfant seront appropriés même en ayant un filtre Internet, d'où la nécessité de faire signer ce document par les parents. L'enfant dont le

parent n'a pas signé cette décharge n'a pas accès à l'Internet à l'école. Mme Rachel explique que les parents inquiets doivent faire un suivi auprès du représentant du CED.

Nadia propose l'adoption du procès-verbal.

Partie 1 : points de cuisine

3. Documents à l'intention des comités parentaux d'appui à l'école (lecture de chevet)

- **Aide-mémoire CPAÉ**
- **CPAÉ : responsabilités en bref**
Rachel souligne que la principale responsabilité des membres est de collaborer avec Mme Jolène au tableau de bord équilibré.
- **Code Morin en bref**
- **Article 32 de la Loi sur l'Éducation**
- **Code de déontologie**
Mme Jolène a fait la lecture du code de déontologie suggéré.

4. Élection du comité et Signature d'entrée en fonction

Président(e) : Stéphanie Friolet

Vice-Président(e) : Janice Babin

Secrétaire : Natasha St-Pierre et Lucie Savoie-Sonier (tâche partagée)

5. Suggestions des dates et heure des réunions

Mme Jolène enverra les dates des prochaines réunions aux membres sous peu.

- 22 novembre 2016, 17 janvier 2017, 28 mars 2017, 30 mai 2016 aussitôt la réunion du comité du programme croisé terminée, soit vers 19h30.

6. Hymne national – Demande de dispense

Les membres du comité votent en faveur de la dispense de l'hymne national.

Partie 2 : points en provenance de l'externe

7. Séances de formation :

a. Séance de formation pour les membres du CPAÉ : 29 octobre 2016

Rachel souligne qu'une formation pour les membres du CPAÉ aura lieu et incite les membres à y participer afin de se familiariser avec le

fonctionnement de ce comité. Mme Jolène enverra l'information reliée à cette formation aux membres dès qu'elle l'aura reçue.

8. Calendrier des réunions du CED

Voici le calendrier 2016-2017 des réunions du Conseil d'éducation :

41 ^e réunion	14 septembre 2016	Bureau du district
42 ^e réunion	5 octobre 2016	École Champlain
43 ^e réunion	2 novembre 2016	École Arc-en-ciel
44 ^e réunion	7 décembre 2016	École Mgr-Marcel-F.-Richard
45 ^e réunion	11 janvier 2017	École Blanche-Bourgeois
46 ^e réunion	1 ^{er} février 2017	École Anna-Malenfant
47 ^e réunion	1 ^{er} mars 2017	École Sainte-Anne
48 ^e réunion	5 avril 2017	École Mont Carmel
49 ^e réunion	3 mai 2017	École Samuel-de-Champlain
50 ^e réunion	7 juin 2017	École Clément-Cormier

Rachel souligne que les procès-verbaux de ces réunions seront affichés sur le site web du district.

Partie 3 : points internes

9. Retour sur la rentrée 2016-2017

Le changement en ce qui a trait à l'ouverture des portes un peu partout autour de l'école a facilité l'entrée des élèves le jour de la rentrée. Mme Jolène mentionne que la rentrée s'est très bien déroulée.

Un suivi fut fait auprès des chauffeurs d'autobus par le responsable du district et les membres de la direction en ce qui a trait à la sécurité des enfants reliée au débarquement des autobus. Un deuxième trajet d'autobus fut ajouté en raison d'un trop grand nombre d'enfants à bord en après-midi.

10. Informations de suivi pour la planification de la rentrée 2017-2018 (chiffres estimés ; roulottes à prévoir, etc.)

Le ministère n'a pas accepté de commander des roulottes en prévision d'un débordement possible en 2015-2016. Par contre, il avait accepté d'embaucher un autre enseignant(e) qui aurait fait de l'enseignement coopératif en cas d'un débordement. Aucun cas n'a été nécessaire.

Il manque deux locaux pour l'année prochaine. Deux roulottes ont déjà été commandées. Deux roulottes seront ajoutées. Il faut aussi prévoir en cas de

débordement. Mme Jolène insiste sur le fait que les roulottes doivent être prêtes avant la rentrée !

11. Retour sur le dévoilement des plans des nouvelles écoles de Dieppe

Les points 11 à 14 seront reportés à la prochaine réunion en raison d'un manque de temps.

12. Profil de l'apprenant et bulletins

- a. **Projet pilote M-2 : bulletin de cheminement et bulletin de rendement**

13. Évaluations externes : modifications

14. Tableaux de bord équilibrés

15. Autres :

- a. **Rappel de 2015-2016 : Rapport des réunions du CED : À vérifier sur le site web du district : http://francophonesud.nbed.nb.ca/ordres_jour.cfm**
- b. **CED : Jolène va transférer le PV et l'ODJ de la dernière réunion à la nouvelle présidence** afin qu'elle puisse se les approprier.
- c. **Suivi : pratique de verrouillage**
Des documents seront envoyés aux parents, afin d'éclaircir certaines questions reliées à cette pratique. En cas d'évacuation de l'école pour une raison ou une autre, le plan A est de se rendre à l'église. Un plan B de se rendre à l'aréna est aussi en place.
- d. **Calendrier annuel : mise à jour au site web de l'école**

Il n'y a rien d'autres à ajouter par rapport à ces points.

16. Programme croisé : mises à jour (réunion à suivre à partir de 20h)

17. Levée de la séance

Rachel propose la levée de la séance.